

Depuis 2014, le **centre de formation** propose des actions d'apprentissage de la langue française, la formation étant au cœur de nombreuses démarches d'insertion sociale et professionnelle de notre public FLE souvent en demande de formations diplômantes.

Depuis 2024, notre champ d'action s'étend à la Petite Enfance et au Droit des étranger·ères pour intervenir auprès de partenaires du réseau soucieux·euses de perfectionner leurs compétences professionnelles.

Organisé autour du dispositif qualitatif QUALIOPi, le centre de formation a les valeurs de notre association pour socle.

En 2025, notre équipe est constituée de 13 personnes, dont 9 formateur·rices indépendant·es. Les coordinateur·rices du secteur FLE sont intervenu·es en tant que formateurs·rices ou comme examinatrice·s. Aline Rapp assure la responsabilité du centre de formation.

La qualité du travail fourni par l'ensemble de cette belle équipe est notre meilleure vitrine, rendant l'offre fiable et attractive. Cet engagement quotidien est renforcé par un questionnement et l'amélioration de nos pratiques pour toujours être au plus près des besoins de nos stagiaires et partenaires.

1. Éventail des actions développées en 2025

1.1 Français Langue Etrangère

1 - Partenariat avec l'association **Kodiko**

Notre partenariat continue pour la formation de personnes réfugiées accompagnées vers l'emploi par les soins de l'équipe de Kodiko.

Afin de faciliter cette insertion socioprofessionnelle, nous animons des cours de français langue étrangère de niveau A2-B1 afin qu'elles acquièrent un bagage linguistique suffisant pour entrer en emploi ou en formation. A la fin de chaque session, dix apprenant·es se présentent au DELF pour certifier leur niveau de langue.

2 - Français Langue Etrangère **A2-B1 en soirée**

Pour répondre aux besoins de nos publics, nous avons mis en place une action « FLE A2-B1 » en soirée, à l'école Jacqueline, en parallèle aux ateliers sociolinguistiques qui y sont dispensés. Cette formation prépare les participant·es au DELF. Elle est financée par les **particuliers** eux-mêmes, grâce à une recherche de coût réduit et à un financement possible sur plusieurs mois. De fait, cette action est également accessible aux personnes en emploi car elle a lieu le soir, sur la période scolaire, les mardis et vendredis. Elle leur offre l'opportunité d'une préparation et d'une inscription à l'examen du DELF.

3 - L'entreprise **NTT DATA** a, encore et, malheureusement pour la dernière année, proposé nos actions de « français langue étrangère » à ses salarié·es installé·es en France, en Suisse ou en Espagne. Ces sessions en distanciel sont un moment d'échange interculturel hebdomadaire, favorisant l'évolution des apprenant·es dans un environnement francophone. Nos objectifs sont liés à l'acquisition de compétences relatives aux différents niveaux du CECRL mais aussi aux attentes et besoins des apprenant·es.

1.2 FLE professionnel

1 – Fidèle cliente, l'entreprise **SISTRA** continue de nous accorder sa confiance.

L'action « **FLE professionnel** » y est conçue de manière modulaire, en entrées thématiques adaptées à des niveaux allant de A0 à A2 (CECRL) pour un groupe de salarié·es de l'entreprise.

Nous visons globalement le passage d'un niveau CECRL à celui directement supérieur pour les apprenant-es ayant suivi au moins 3 des 6 modules. L'objectif est de leur fournir des outils linguistiques nécessaires à leur évolution professionnelle.

2 - **FLE à visée professionnelle** financé par la **DDETS** et la **CeA**.

34 bénéficiaires du RSA et demandeur-es d'emploi de longue durée allophones ont intégré cette formation de 140h. Il s'agissait d'accompagner des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, en priorité les seniors et les personnes sans domicile fixe. Notre action visait l'amélioration des compétences linguistiques, notamment dans le cadre du projet professionnel avec un volet d'approfondissement des compétences numériques.

Des intervenant-es extérieur-es spécialisé-es ont enrichi le parcours, notamment sur la mobilité douce (l'**Agence pour le climat**). Les visites d'entreprises (**SISTRA, Libre Objet**) et les **forums pour l'emploi** ont permis aux apprenant-es de découvrir concrètement le monde professionnel français et l'existence des CDDi, incitant plusieurs participant-es à solliciter leur référent-e pour s'inscrire sur la plateforme de l'inclusion. La visite de la **Pépinière d'entreprises de Hautepierre** a, quant à elle, permis à certain-es de préciser ou de faire émerger un projet de création d'entreprise.



3 - Lancement d'une **Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle en nombre** avec **France Travail** et **EMI-Creno**

8 demandeurs et demandeuses d'emploi allophones inscrit-es à France Travail et, pour certain-es, accompagné-es par le dispositif AGIR, ont été sélectionné-es par l'entreprise EMI-Creno. Leurs compétences linguistiques trop faibles entravaient la contractualisation ; ainsi a-t-il été mis en place une formation de 600h en amont de cette dernière : 360h en centre de formation en alternance avec 240h en stage immersif au sein des équipes de l'entreprise et un DELF à la clé. Cette action a démarré en décembre 2025 et se prolonge jusqu'à juillet 2026.

1.3 **FLE à destination de publics spécifiques**

1 - **FLE à destination des parents d'élèves**

Depuis janvier 2023, nous animons l'action « Français Langue Etrangère à destination des parents d'élève » sur le quartier de Hautepierre grâce au soutien de la **Ville de Strasbourg**.

Cette action a lieu dans quatre écoles de Hautepierre : Rosa Parks, Jacqueline, Brigitte et Éléonore. Nous avons décidé de proposer des groupes de niveau et d'orienter les parents vers le cours le plus approprié selon leur profil.



Nous travaillons en bonne entente avec les équipes éducatives : leur investissement est fondamental au maintien de la fréquentation et au dynamisme de l'action.

Notre objectif premier est de favoriser les liens avec l'école, en vue de la réussite éducatif des enfants. Ainsi, les interventions de tiers sont les bienvenues (périscolaire, direction, etc.) mais aussi les visites en lien avec la parentalité (médiathèques, LAEP la Petite Mosaique, etc.).

2 - **FLE à visée scolaire** pour les mineur-es non-accompagné-es

Depuis 2018, cette formation financée par la **CeA** est destinée à des mineur-es étranger-ères non-accompagné-es de profil FLE ou non-scripteur n'ayant pas encore pu intégrer de dispositif au sein de l'Education Nationale.

En 2025, nous avons deux groupes de niveau par session pour être au plus près des besoins des jeunes et distinguer les non-scripteur-rices du public FLE. Les face-à-face pédagogiques sont toujours complétés d'heures d'accompagnement à l'orientation, de sorties sportives et culturelles, mais aussi d'ateliers numériques.

Cette année, les visites ont, par exemple, été les suivantes :

- Visite et échange au **CIO de Schiltigheim** pour les deux sessions
- Après-midi sportif, dans le cadre de la semaine de réfugiés, avec l'association **KABUBU**
- Visite et présentation du club de jeunes « **Le Grenier** » pour les deux sessions
- Visite de la **médiathèque** pour les deux sessions
- Visite de **l'appartement Facil@vivre**
- Visite du **Musée des œuvres de Notre-Dame**
- Visite du **Parlement Européen**
- Sortie **cinéma**
- Atelier de collage au **CEAAC** (Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines)



En fin de session, les jeunes peuvent se présenter au **DILF** pour certifier leur niveau et valoriser ainsi leurs acquis.

3- **Français langue étrangère** à destination des personnes accompagnées par Caritas, sur le site des Remparts.

Dans le cadre du plan national de résorption des bidonvilles piloté par la DIHAL, l'Etat et la Ville de Strasbourg se sont engagés dans un programme visant à fermer les bidonvilles du rond-point de Cronembourg et de la Cité de l'III.

Hébergées sur le site des Remparts et accompagnées par l'association **Caritas Alsace**, ces personnes allophones ont un niveau non-scripteur ou débutant en Français Langue Etrangère. Nous avons donc développé une action d'apprentissage de la langue, financée par la **Ville de Strasbourg**, en deux groupes distincts dans l'optique de leur donner les bases nécessaires à leur insertion par le travail.

1.4 **Formation à l'animation d'ateliers sociolinguistiques**

Le **centre socioculturel l'Albatros**, à Lingolsheim, a souhaité former des intervenant-es salarié-es et bénévoles à l'animation d'ateliers sociolinguistiques. Une formation a donc été pensée dans ce sens en octobre 2025. Deux intervenant-es du **centre socioculturel de Koenigshoffen** ont également bénéficié de ce temps de formation.

L'objectif est de leur fournir des outils pour adapter les contenus aux publics allophones, pour évaluer les niveaux de langue, mais aussi pour la réalisation d'un suivi pédagogique qualitatif et l'élaboration d'un programme d'apprentissage.

1.5 **Petite Enfance**

Cette offre de formations centrées sur les Lieux d'accueil Enfants Parents a été développée en

partenariat avec la formatrice qui les anime, Marie-Nicole RUBIO ; elle nous permet de créer des ponts avec le secteur « Accompagnement à la fonction parentale ».

1 - Posture de l'accueillant-e en LAEP

Ce module de formation a été dispensé en octobre, en inter-structures, pour des accueillant-es du LAEP de la MJC **le Vivarium** de Villé, de la **maison de la Petite Enfance du Neuhof** gérée par l'AGES, du **LAEP Colibri-Bruche**, de l'association **Par'Enchantement**, mais aussi aux nouveaux et nouvelles accueillant-es des LAEP de **Contact et Promotion**.

L'idée est de leur permettre de s'appuyer sur le cadre historique et sur le cadre d'intervention des LAEP (référentiel CNAF) pour ajuster leur pratique d'accueillant-e, mais aussi de définir la notion d'accueil en LAEP et le rôle de l'accueillant-e, afin de construire leur identité professionnelle.

L'objectif est que les accueillant-es sachent utiliser les outils propices à leur travail dans leur pratique professionnelle.

2 - Développer sa capacité d'écoute en LAEP

Nous avons travaillé à un deuxième module de formation autour de la capacité d'écoute en LAEP.

En 2025, cette action a été proposée, en début d'année, pour des intervenantes de la **communauté de communes du pays de Hanau La Petite Pierre**.

L'idée est d'amener les accueillant-es à savoir accueillir dans l'ici et maintenant, sans volonté éducative ou thérapeutique, à avoir une écoute à la fois individuelle et groupale.

Il s'agit d'identifier et de repérer les attitudes qui favorisent à la fois l'échange - sans juger les personnes ni les conseiller - et l'écoute de l'enfant.

1.6 Droit des étranger-ères

Grâce au partenariat avec Louise FAYOLLE, notre centre de formation s'est doté d'un catalogue de formations en droit des étranger-ères qualitatif.

Nous visons l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des personnes de nationalité étrangère en renforçant et en actualisant les connaissances en droit de toute personne professionnelle ou bénévole intervenant auprès de ces dernières et, ainsi, confrontée aux procédures relatives au droit des étranger-ères.



Des professionnel-les de différentes structures du médico-social y ont pris part, telles que le **CSC JSK** de Koenigshoffen, l'**ARSEA**, les associations **PAR'Enchantement**, **Caritas Alsace**, **Entraide Le Relais** et **ASF67**, le **centre Bernanos** ou encore les entreprises d'insertion **EMI-Creno** et **Au Port Unes**.

1 – Droit au séjour et au travail des personnes de nationalité étrangère

L'intervention a été proposée à deux reprises sous le format d'une formation inter-structures. Les objectifs pédagogiques étaient les suivants :

- Acquérir une vision globale des différentes voies de régularisation pour orienter une personne de nationalité étrangère vers une procédure adaptée à sa situation et/ou vers une procédure d'autorisation de travail
- Connaître les droits des personnes de nationalité étrangère en matière d'accès au monde de l'emploi
- Construire un projet individuel en cohérence avec les contraintes administratives liées à la régularisation et/ou avec celles d'ordre professionnel
- Assurer le dépôt et le suivi d'une demande de titre de séjour et/ou d'une demande d'autorisation de travail.

Le temps de formation est construit comme un espace d'échanges de pratiques et de difficultés rencontrées en matière de droit au séjour et au travail des personnes étrangères. Les participant-es ont mobilisé des cas pratiques tout au long des différents thèmes théoriques abordés. Une priorité a été donnée à la réponse aux besoins pratiques des professionnel·les.



2 – Prise en charge administrative des mineur-es non-accompagné-es

Ont participé des salarié-es chargé-es de l'accompagnement éducatif de jeunes mineur-es non accompagné-es, l'une de nos formatrices de FLE, des bénévoles d'association (FLE, accompagnement aux procédures administratives).

La diversité de structures et des différents champs d'intervention des acteur-rices représenté-es ont été une richesse et une plus-value dans les échanges et situations de terrains mobilisées tout au long de la formation.

Les objectifs pédagogiques de la formation étaient les suivants :

- Maîtriser le parcours de prise en charge administrative des MNA et le rôle des différent-es acteur-rices de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)
- Connaître les textes juridiques essentiels en matière de droit des MNA (demande d'asile, accès au séjour, nationalité)
- Différencier les procédures de régularisations administratives, leurs enjeux et difficultés
- Construire un projet individuel de jeunes MNA en cohérence avec les contraintes administratives liées à la régularisation

La prise en charge des mineur-es non accompagné-es doit être holistique et concertée dans l'objectif d'une insertion pluridimensionnelle. Les intervenant-es des différents champs d'insertion ont ainsi eu l'occasion de témoigner des enjeux rencontrés tout en les mettant en perspective avec ceux des autres.

2. Diplôme Initial de Langue Française et Diplôme d'Etudes de Langue Française

2.1 DILF

Cette année, nous avons ouvert 2 sessions d'examen de Diplôme Initial de Langue Française. Ce diplôme évalue le niveau A1.1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Les publics non-scripteurs et débutants complets peuvent ainsi viser l'obtention du DILF en fin de formation.

On comptait 8 inscrit-es en février et 12 autres en juillet. 100% des candidats ont obtenu leur diplôme.

Notre collègue, Alexandre Koebel, a validé sa formation et rejoint notre équipe d'examineur-rices DILF à l'automne 2025.

2.2 DELF

Si notre association est encore dans l'attente d'un retour du Rectorat au sujet de l'agrément pour devenir centre d'examen DELF, notre équipe a su être proactive !

Notre premier objectif : permettre à notre public allophone d'accéder aux diplômes de langue nécessaires pour certaines démarches administratives, mais aussi pour valoriser plus globalement ses progrès, son engagement dans un parcours d'insertion socioprofessionnel. Il s'agit, notamment des niveaux A2 à B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Ainsi, grâce à un partenariat conventionné avec l'**Alliance Française de Strasbourg Europe**, deux axes de décision ont été actés :

- L'ensemble des apprenant-es orienté-es par Contact et Promotion en amont de l'ouverture des inscriptions officielles vers les examens du DELF planifiés par l'AFSE y trouvent un créneau de passation.
- L'équipe FLE de Contact et Promotion participe activement aux différentes sessions d'examen du DELF au sein de l'AFSE.

Dans ce cadre, les coordinateurs et coordinatrices du secteur FLE, ainsi que la responsable de notre centre de formation ont été formé-es à l'examen du DELF en septembre 2025.

Cet accord est une vraie bouffée d'oxygène pour nos publics et pour nos actions diplômantes. Nous remercions chaleureusement l'équipe de l'AFSE pour son engagement à nos côtés.

3. Données chiffrées

Cette année, les particuliers ont constitué 34% du public, alors que les salarié-es en représentaient 23%. 34% de notre public sont accompagnés par des partenaires, tels que Kodiko, le SAMI ou d'autres structures d'hébergement. En 2025, 38 demandeur-euses d'emploi ont suivi une formation chez nous, directement en lien avec leur projet d'insertion professionnelle.

Type Stagiaires	Nb Stagiaires	HRS Stagiaires
Salarié-es	105	2078
Demandeur-euses d'emploi	38	3374
Particuliers	155	2947
Autres	155	6386
Total	453	14785

Si l'Etat a financé 8% de nos actions et France Travail 4%, 54% des formations étaient prises en charge par d'autres ressources publiques, telles que la CeA ou la Ville de Strasbourg,

notamment. A l'heure actuelle, 5% des actions sont financés directement par les stagiaires qui en bénéficient. Les entreprises couvrent 26% des achats de formation.

4. Les perspectives du centre de formation

4.1 Développement de l'offre

Nous voulons continuer de proposer des actions centrées sur les besoins des publics en restant attentifs et attentives aux décisions législatives qui font évoluer notre catalogue, ainsi qu'aux contraintes financières de notre secteur.

En parallèle, il reste nécessaire de multiplier les occasions d'apprendre et de se former par l'apport, notamment, d'activités complémentaires en ligne. Grâce aux formateurs et formatrices curieux et curieuses d'innovation pédagogique, ceci est devenu plus habituel au centre de formation. Un regard attentif sur l'évolution du secteur de la formation continue reste fondamental pour nous doter des outils qui nous paraissent les plus pertinents en appui au renforcement des apprentissages.

De même, nos actions en FLE doivent continuer d'intégrer des thématiques de mobilité, d'accès aux droits et de transition énergétique (alimentation, précarité énergétique), dès que cela est possible.

Finalement, il reste nécessaire d'améliorer la qualité de la communication via les réseaux sociaux, le site Internet, mais aussi le Carif-Oref, Soliguide ou DORA.

En interne, la communication est liée à la compréhension des processus du centre de formation : l'harmonisation des pratiques favorise la qualité de notre travail collectif. Des réunions trimestrielles sont proposées à l'ensemble de l'équipe du centre de formation afin d'échanger, de nous questionner, mais aussi de connaître l'activité globale du secteur et de traiter de thématiques qualitatives conjointes (suivi pédagogique, outils qualitatifs, accueil de personnes en situation de handicap, etc.)

4.2 Développement des compétences

L'innovation doit rester au cœur de nos préoccupations. En ce sens, toute communication de partenaires favorisant le développement des compétences de l'équipe est systématiquement transmise. Des aménagements de programmation de formation ou des remplacements peuvent alors être mis en place.

Par ailleurs, en nous appuyant sur les fondements de création du centre de formation, nous ne pouvons que rappeler l'importance d'y intégrer les savoir-faire des collègues d'autres secteurs. Ce pan pourra être étayé grâce à un plan de développement des compétences stratégique de l'association au cours des années à venir.